

Communiqué de presse

**Des représentants de
Bretagne Vivante, APPMA Elorn,
UFC Que choisir et Eau et Rivières de Bretagne
A la CLE du Sage Elorn**

Le Sage Elorn plébiscité malgré la pression
Beaucoup de bruit pour rien dans le Landerneau

Les indicateurs de qualité de l'eau témoignent qu'il reste du boulot y compris sur l'Elorn et ce ne sont pas les 41 mg/L affichés par la rivière ces derniers jours qui nous contrediront. On n'a plus le temps d'attendre car comme la rappelé le Président Glémarec, *« si on n'agit pas aujourd'hui on se met dans la situation de se voir imposer des mesures amères demain, à l'instar de ce qui s'est passé chez nos voisins du Léon »*.

C'était malgré tout ce que les agriculteurs, mobilisés par leur syndicat majoritaire à la Chambre d'agriculture, était venu dénoncer : *« de la précipitation et un manque de concertation dans l'élaboration de ce Sage »*. Pour les associations de protection de la nature, de défense des consommateurs et de pêche, également présentes dans les instances du Sage, cela ressemble à de la fumée sans feu. Car de l'avis général un gros travail a été accompli depuis 3 ans, un travail dans lequel la profession agricole s'est fortement impliquée, que ce soit par l'intermédiaire de leurs représentants syndicaux ou par celle des techniciens mis à disposition par la Chambre d'agriculture. Une implication qui a pesé, puisque, jusqu'à encore hier soir, des tractations en sous-préfecture leurs donnaient raison sur l'ensemble de leurs revendications !

Nous sommes donc étonnés par cette mobilisation car soyons lucides, ce texte n'a rien de révolutionnaire et guère plus de 15 % des préconisations du Sage concernent directement l'agriculture. Mais plus encore nous ne comprenons pas le mot d'ordre délivré, à l'issue d'ultimes négociations, par le vice président Ronan Le Meur (spécialement venu de son sud-Finistère prêter main forte) : *« les représentants agricoles s'abstiendront, un vote non pas de défiance mais de précaution face à un avenir incertain »*.

Au final, c'est très largement (33 voix pour et 9 abstentions) que le document a fini par être adopté. Pour Arnaud Clugery d'Eau et Rivières qui a voté favorablement le texte, faisant écho aux propos de la FDSEA *« ce n'est pas un vote d'enthousiasme démesuré, mais un vote de confiance que l'association a donné. Confiance dans la capacité de tous les acteurs de la vallée d'atteindre le bon état écologique dans les délais que nous nous sommes fixés »*.

Il reste de la route avant de tenir les 22 mg/L de Nitrates en 2021 que le futur SDAGE impose à une masse d'eau victime du phénomène des marées vertes.

Le 26 février 2008